





Ecrire avant le 9-02-18

APPEL URGENT Janvier 2019 IRAN

République islamique
Dirigée par Hassan Rohani

 1 648 195 km²

 82 021 564

 Téhéran

Peine capitale : OUI
Torture : OUI

L'Iran est partie à cinq traités internationaux fondamentaux dont le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, depuis 1975, mais n'a toujours pas ratifié la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, la Convention contre la torture et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Nous vous invitons à adresser une copie du modèle de lettre ci-joint aux autorités dont l'adresse se trouve sur la lettre.

Affranchir à 0,79€ pour la Belgique et à 1,45€ pour l'Iran

Source ONU :
[humanrights.org/sites/default/files/documents/UNSR_HRDS-World_report_2018.pdf](https://www.humanrights.org/sites/default/files/documents/UNSR_HRDS-World_report_2018.pdf) p.346

8 derviches

Huit personnes de la minorité religieuse derviche **Gonabadi**, sont détenues au secret depuis environ quatre mois à la prison de Fashafouyeh, près de Téhéran. Leurs familles ne reçoivent aucune nouvelle officielle d'elles depuis fin août 2018.

Tous avaient été arrêtés le 20 février dernier à Téhéran alors que la police et des *Basij* (miliciens volontaires) perquisitionnaient la maison du Dr **Noor Ali Tabandeh**, leur guide spirituel (*Qutb*). Les huit accusés ont tous été condamnés par le Tribunal révolutionnaire de Téhéran à de lourdes peines de prison ou à la flagellation. Après cela on leur impose soit l'exil, soit l'interdiction de quitter le pays.

Le 29 août 2018, ces huit derviches ont organisé un sit-in de protestation contre les conditions de détention inhumaines. Ils exigeaient aussi la libération des femmes soufies détenues, elles, à la prison de Gharchak. Des gardiens ont alors pris d'assaut leur cellule à l'unité 3 de Fashafouyeh. Durant l'assaut, deux derviches auraient été blessés. Tout dernièrement, les huit détenus ont été transférés dans une unité de sécurité et un contact téléphonique a été établi avec leur famille.

Cependant, leurs conditions de détention restent inquiétantes. D'autres derviches emprisonnés ont entamé une grève de la faim pour protester contre ces détentions. Ils ont fait savoir au directeur du Grand pénitencier de Téhéran que, tant qu'il ne rencontrerait pas les huit derviches, cette grève de la faim se poursuivrait.

Liste à la Prévert : version épouvante

La situation des droits humains s'est dégradée en Iran, estime le commissaire onusien Michael Forst, dans son rapport de décembre 2018. Depuis un an des manifestations ont balayé l'Iran, pour protester contre la pauvreté, la corruption et la répression. Au moins 25 morts en juin 2018. Pourtant l'État continue à infliger de lourdes peines à tout opposant.

Violations des droits des enfants et des femmes (mariages forcés, hijab obligatoire; discriminations en matière d'emploi fondées sur le sexe), persécutions des dirigeants syndicaux, destructions de l'environnement et peines de mort, voilà le terrain angoissant sur lequel la dissidence- journalistes blogueurs et défenseurs des droits humains- sont tenus d'opérer. Le

gouvernement iranien- l'un des plus répressifs au monde- leur répond avec violence. Il impose des sanctions souvent illégales telles l'enfermement prolongé en isolement cellulaire, sans inculpation ni assistance. Les prévenus sont soumis à des pressions et leurs proches subissent des menaces (leurs enfants sont harcelés). Ils sont soumis à la torture physique ou « blanche ». Pour toute libération provisoire, on leur impose des conditions exorbitantes. Souvent appréhendées lors de manifestations violemment dispersées, ces personnes sont détenues dans des conditions épouvantables et condamnées arbitrairement.

Le système judiciaire iranien tend en effet à légitimer les agissements inacceptables des services de sécurité, plutôt qu'à promouvoir une justice réparatrice. Dès lors, l'Iran considère les défenseurs des droits humains comme une menace pour la sécurité nationale. Ce sont des "terroristes", des "espions", des "suppôts de l'occident". Défenseurs des droits humains, étudiants qui manifestent, chrétiens qui protestent, Azéris, Kurdes ou Bahaïs: tous se retrouvent dans le collimateur du gouvernement et brimés. (Accès entravé à l'éducation, à des activités commerciales, interdiction de voyage ou menaces d'exécution). Il arrive aussi que des défenseurs des droits de l'homme meurent en prison dans des circonstances obscures.

En juin 2018, l'Iran aurait radié 20 avocats des droits de l'homme pour des affaires «touchant la sécurité nationale». Maître **Nasrin Sotoudeh** a commencé à purger une peine de cinq ans. En septembre, trois éminents avocats ont été arrêtés. Parmi eux, **Payam Derafshan**, chargé de l'affaire **Kavous**, et **Seyed-Emami**, universitaire environnementaliste canado-iranien accusé d'espionnage et décédé en garde à vue. Une centaine d'avocats ont publiquement dénoncé la réduction des libertés d'association et syndicale. Travailleurs, membres du personnel hospitalier, enseignants et chauffeurs routiers- notamment- se sont mis en grève, si bien que la vague de répression s'étend désormais forcément aux écoles et usines. Liberté d'expression, médias et réseaux sociaux sont bâillonnés par l'État.

Pour avoir négligé des procédures administratives compliquées, et pour son Prix international des droits de l'homme en 2009, **Abdolfattah Soltani** purge 13 ans de prison. Son Centre de défense des droits de l'homme est fermé. La santé de « notre condamné », le Pr **Djalali**, se détériore !

(ACAT-Suisse, Comité de soutien aux droits de l'homme en Iran et UNO)

« Il ne brisera point le roseau cassé, Et il n'éteindra point la mèche qui brûle encore; Il annoncera la justice selon la vérité. »

Ésaïe 42:3